

## Introduction

*Pour Bernard Stiegler*

« Mais qui est donc Européen ? » À cette question qui ponctue chaque nouvelle avancée de la construction européenne, Paul Valéry tentait déjà d'apporter une réponse. le 15 novembre 1922, dans une conférence donnée à l'université de Zurich, en invoquant une « triple influence ». Serait « européen » tout peuple ayant hérité de Rome la majesté des institutions et des lois, du christianisme l'examen de soi-même et de la Grèce la discipline de l'esprit. Mais il précisait en même temps que, s'il se risquait à une telle définition, c'était « avec bien des réserves, avec les scrupules infinis que l'on doit avoir quand on veut préciser provisoirement ce qui n'est pas susceptible de véritable rigueur<sup>1</sup> ».

Alors même que l'un ou l'autre de ces héritages – à commencer par l'héritage chrétien – se trouve réguliè-

---

1. Paul Valéry, « Mais qui est donc Européen ? », dans *Œuvres*, t. I, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1007.

rement invoqué pour penser l'identité de l'Europe, pour en tracer et, dans un geste consécutif, en fermer les frontières, ce sont d'abord ces *scrupules* et ces *réserves* qui doivent être retenus, avant toute *définition*, toute *identification*, toute *appropriation* de l'Europe. De cette logique de l'appartenance il faut, en effet, aussitôt marquer les limites. D'abord, on notera que Valéry, comme tant d'autres avant et après lui, replie l'héritage judéo-chrétien de l'Europe sur un héritage exclusivement chrétien. Nulle part il n'est fait mention dans sa conférence de ce que l'Europe doit au judaïsme. Pas plus, au demeurant, qu'à l'islam. Des trois grands monothéismes, seul le christianisme est invoqué. Ensuite, cette logique achoppe elle-même sur deux écueils. Le premier est qu'aucun de ces trois héritages n'est le propre de l'Europe. L'influence de la Grèce, celle de l'Empire romain et celle du christianisme se sont étendues bien au-delà des « frontières » qu'on lui prête. Le second est que, comme le signale déjà l'impasse faite sur le judaïsme et l'islam, ce triple héritage ne saurait suffire à définir l'« identité » de l'Europe et des Européens. Il ne saurait exclure d'autres influences, qui doivent elles aussi être considérées comme constitutives de cette « identité ». D'un côté donc, le « propre » de l'Europe – ce qui a été tant de fois invoqué et convoqué, construit et fictionné comme tel – ne lui appartient pas en propre. De l'autre, tels héritages, considérés comme la propriété des « identités » qu'on lui oppose, sont, en même temps, partie prenante de l'« identité européenne ». Chercher à définir cette identité, c'est être aussitôt confronté à ce double axiome : ce qui n'« appartient pas » à l'Europe

est aussi, d'une façon ou d'une autre, « venu » à elle – et donc lui « appartient », au moins en partie ; ce dont on fait le propre de l'Europe existe aussi en dehors d'elle – et donc ne lui appartient pas (ou plus) en propre.

De ces deux propositions, il est nécessaire de faire les prémisses de toute réflexion sur l'Europe et sur son identité, faute de quoi, on s'expose à deux écueils qui sont, en même temps, des formes de violence récurrentes : désigner, marquer (quand ce n'est pas dénoncer ou condamner) dans l'Europe (à l'intérieur de ses frontières) ce qui ne serait pas européen (ce qu'on refuse à *tout prix* de reconnaître comme tel) et, dans un geste qui n'est pas symétrique, *réserver* à l'Europe tel ou tel trait *supposé* de son identité (la raison, le progrès, la science, les droits de l'homme, etc.). De fait, peu de discours sur l'Europe échappent à l'une ou l'autre de ces formes de violence. Elles s'imposent d'elles-mêmes, chaque fois que l'on tente de penser *son* « identité » indépendamment de *ses* altérités. Plus exactement, la violence commence dès que, d'une façon ou d'une autre, on omet de considérer, quels que soient les formes et les attendus de cette omission, que l'identité européenne est d'abord constituée par l'ensemble des relations complexes qu'elle a entretenues (et qu'elle entretient encore, sous des formes différentes) avec ce qu'elle a découvert, expérimenté, pensé et parfois même construit comme « altérités ». Sans doute cela n'est-il pas, là encore, le propre de l'Europe. À supposer que les noms propres suivants : la Chine, l'Inde, l'Afrique, le Japon, les États-Unis signifient des « identités », celles-ci ne se sont pas constituées, au fil de leur histoire,

autrement que comme un tissu de relations. Toute identité, au demeurant, est un tel tissu. Mais chacune l'est singulièrement. Mieux, l'histoire et la mémoire de ces relations sont ce qui fait, chaque fois, *sa* singularité.

Est-ce la raison des scrupules et des réserves de Valéry ? Si sa réflexion sur l'Europe n'évite pas la déclinaison exclusive de *ses* privilèges (c'est-à-dire la caractérisation problématique d'un « esprit européen »), si elle met sur le compte de cet « esprit singulier » la plus grande partie des réalisations de l'esprit<sup>1</sup>, en général, elle met l'accent, avec une étonnante modernité, sur le caractère constitutivement hétérogène de cet esprit – une hétérogénéité que les trois héritages mentionnés plus haut ne suffisent cependant pas à circonscrire. Pour peu qu'on lise attentivement les pages qui précèdent, il apparaît en effet que la logique de l'appartenance, déjà problématique dans la délimitation qu'elle impose, doit être complétée, sinon contrariée ou contestée, par ce que l'auteur de *La Crise de l'esprit* appelle la « signification fonctionnelle » des mots « Europe » et « Européen ».

Quelle est cette signification ? Qu'est-ce que la fonction de l'Europe ? Elle ne saurait se limiter à la culture d'un héritage qui lui serait propre. Elle se définit bien

1. « De toutes ces réalisations, les plus nombreuses, les plus surprenantes, les plus fécondes ont été accomplies par une partie assez restreinte de l'humanité, et sur un territoire très petit relativement à l'ensemble des terres habitables. L'Europe a été ce lieu privilégié ; l'Européen, l'esprit européen l'auteur de ces prodiges. » P. Valéry, « Note (ou l'Européen) », *La Crise de l'esprit*, dans *Œuvres*, t. II, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1004.

davantage par un double réseau de relations : celles qu'ont entretenues les uns avec les autres, au fil de leur histoire, les différents peuples ou nations qui composent l'Europe, mais aussi celles que, communément et conflictuellement, ces mêmes peuples et ces mêmes nations ont développées avec le reste du monde. La fonction de l'Europe est d'avoir mis (et de mettre encore) en œuvre une double *composition* : celle de ces parties constitutives (les peuples, les nations) les unes avec les autres, et celle de chacune d'elles (et de l'ensemble qu'elles constituent) avec les autres continents<sup>1</sup>. L'Europe, autrement dit, pas plus qu'aucune autre « identité », ne s'est faite dans le développement et la culture d'une « essence », d'un « fond » ou d'une « substance » propres. Elle ne se distingue pas par une « origine » ou des « racines » auxquelles elle devrait la place qu'elle a prise dans le monde, quelque nom et quelque forme qu'on donne à ces hypothétiques racines et origine. Elle est devenue ce qu'elle est par un double mouvement, d'une part d'échanges et de circulation entre ces parties constitutives, d'autre part de sortie *hors d'elle-même*.

Cette Europe triomphante qui est née de l'échange de toutes choses spirituelles et matérielles, de la coopération volontaire et involontaire des races, de la concurrence des religions, des systèmes, des intérêts, sur un territoire très limité, m'apparaît aussi animée qu'un marché où toutes choses bonnes et précieuses

1. Cf. *infra*, ch. II, « Mémoires d'empire ».